

Éditorial
par

Jean-Pierre ALIX,
président
du comité
d'évaluation
REPERE



REPERE est l'une des expériences originales que mène l'administration française pour concilier besoins nouveaux et anciens.

Exprimés dans la population, le plus souvent sous forme associative, les besoins anciens ont trouvé jusqu'ici leur chemin vers la décision à travers la subvention, sous couvert d'un État protecteur et bienveillant. Les besoins nouveaux sont ici de répondre à ces questions : comment prendre en compte le développement durable sous une forme concrète et comment le faire assez vite, assez fort, et avec pertinence, c'est-à-dire en créant un système de connaissance pertinent et partagé, et un régime de fonctionnement coopératif ?

Traditionnellement, la gouvernance de l'administration s'est fondée sur l'obéissance au politique, qui détermine les orientations générales, et sur ses propres traditions, plutôt conservatrices par prudence. Or, dans le domaine de compétence

de REPERE, les choses vont autrement puisque le respect de notre environnement – à toutes ses échelles, faut-il le rappeler – implique des objectifs et des formes en cours d'élaboration : lutte contre le réchauffement, respect de la biodiversité, processus de participation. Et ceux-ci viennent s'ajouter, de façon parfois contradictoire, aux plus classiques : équité, qualité de la production, du service par exemple, etc. Les modes d'action n'en sont alors que plus complexes, non seulement parce que les critères sont plus nombreux, mais aussi parce que de nouveaux acteurs sont impliqués, à toutes les échelles également.

C'est le pari de REPERE d'avoir sélectionné une série de projets qui s'inscrivent dans cette approche, et remplissent deux conditions initiales :

- Ils associent une recherche en environnement qui se réfère aux qualités classiques d'une production reconnue internationalement par les pairs, comme c'est le cas par exemple pour le changement climatique,
- la participation des associations (ou ONG). Or celles-ci peuvent tenir des rôles très divers (groupe de pression, fournisseur de données, expert, force de proposition, etc.), distincts de la production scientifique.

Il faut donc considérer les projets comme des expériences, dont on a défini *a priori* les hypothèses, la méthode et les acteurs. Et en recueillir toute la substance.

Quel est notre espoir ? Certainement de montrer qu'une recherche coopérative et intégrative est riche de promesses et de résultats concrets, mais aussi qu'elle illustre une recherche enchâssée dans sa société, fondée sur un nouveau régime de partage des connaissances.

Rendez-vous en 2014 pour examiner comment chaque projet y aura contribué, et si de nouvelles formes de gouvernance de la recherche auront émergé.

Au sommaire

- Retour sur les séminaires
REPERE 2012



- Fonctionnement du programme :
instances et animation



Le site du programme REPERE fait peau neuve.

Vous y trouverez de nombreuses informations sur le programme, les projets et les productions, notamment :

- Suite aux séminaires REPERE de mars 2012, la synthèse, les fiches projets, l'article de Christine Audoux et l'intervention de Francis Chateauraynaud,
- Une lettre d'actualité et une note de veille apportant un éclairage théorique sur le programme, produites tous les trimestres.
- Pour rester informé de toutes ces actualités, il suffit de s'inscrire sur le site du programme :
www.programme-repere.fr

D'autres initiatives

- L'ESOF (Euroscience Open Forum), rendez-vous européen de la recherche et de l'innovation scientifiques, réunira plus de 5000 participants du 11 au 15 juillet 2012 à Dublin. <http://www.esof.eu/index.php?section=21-esof2012>

Retour sur les séminaires REPERE 2012

L'organisation retenue pour les séminaires REPERE des 15 et 16 mars derniers à Paris a permis de faire émerger, lors des échanges autour des retours d'expériences des projets de la première vague, certaines questions susceptibles de constituer des éléments à considérer par les projets de la deuxième vague. Ces questions pourraient également être envisagées tout au long du programme comme des points de vigilance, aussi bien dans le suivi des projets que dans la réflexion autour des recommandations du programme.

Ainsi, au cours des deux journées, de nombreux échanges ont eu lieu aussi bien sur des questions ayant trait aux dynamiques internes des projets — telles que le partenariat, le portage, le langage commun ou encore la réflexivité — que sur des questions transversales au programme REPERE, en lien avec sa propre organisation — la pérennisation des partenariats, l'accompagnement des équipes ou encore la mutualisation des connaissances. Concernant les projets eux-mêmes, le montage et l'élaboration des partenariats, les conditions nécessaires à leur réussite et les difficultés rencontrées, l'intérêt que chacune des parties peut y trouver et les éventuels conflits à gérer, constituent des

éléments qui interpellent fortement les équipes. Cette question du partenariat est indissociable de celle de son portage. La configuration des équipes questionne notamment l'ambition de la co-construction, particulièrement sensible lors de l'étape de l'« enrôlement », pendant laquelle se définissent et se coordonnent les rôles de chacun au sein d'un projet, aboutissant à la définition d'une organisation issue de négociations multilatérales. Par ailleurs, les partenariats se nouent entre des personnes mais aussi entre des structures, qui peuvent connaître en interne des clivages, par exemple sur la véritable pertinence académique à faire émerger des projets de recherche sur des questions encore peu reconnues, ou encore sur la question de la responsabilité scientifique.

Dans tous les cas, ce modèle inhabituel d'intervention entraîne chez les chercheurs des déplacements dans leur perception de la question de recherche. L'élaboration nécessaire d'un langage commun entre les différents partenaires du projet, autre point saillant apparu, illustre bien cela. Et derrière cette question du langage commun se trouve celle des valeurs communes qui doivent exister entre les choix épistémologiques des chercheurs et les causes portées par la société civile. Enfin, si la question de la réflexivité a moins été abordée en tant que telle lors des deux journées de séminaire, il n'en demeure pas moins qu'elle demeure centrale au programme et sous-jacente à toutes les préoccupations exprimées.

La synthèse des séminaires disponible sur le site du programme REPERE : www.programme-repere.fr.



Les tiers veilleurs observent

Pour répondre à certaines des interrogations posées par les acteurs, les instances ont imaginé un accompagnement spécifique. Pour chaque projet, un tiers veilleur désigné par le coordinateur scientifique du projet aura à observer la dynamique interne du processus et soutenir l'analyse de la réflexivité selon les orientations élaborées avec chaque équipe, et le contexte du projet.

Fonctionnement du programme : instances et animation

Lancé suite au Grenelle de l'Environnement en 2009, le programme REPERE s'appuie sur deux instances : le comité d'évaluation, présidé par Jean-Pierre Alix, CNRS, est composé d'experts choisis pour leurs compétences scientifiques et leur connaissance de la participation des associations à la recherche et à l'expertise. Il formalise les orientations stratégiques du programme en termes scientifiques, expertise les projets, assure l'évaluation scientifique des résultats des projets, propose des actions d'animation et de valorisation en vue de contribuer aux recommandations du programme.

Le comité de pilotage stratégique définit les orientations stratégiques du programme, veille à l'adéquation entre les projets retenus et contribue à la mise en place des actions d'animation, d'évaluation et de valorisation du programme. Ce comité est présidé par Claire Hubert, chef du service de la recherche au ministère de l'Écologie.

Le bureau, qui assure le fonctionnement courant du programme, est composé du président du comité d'évaluation (Jean-Pierre Alix), de la responsable du programme au ministère (Marie-Christine Bagnati), du chargé de mission pour l'accompagnement stratégique (Yves Le Bars) et du prestataire pour l'animation scientifique (groupement ASca, zogma).

Responsable du programme

- Marie-Christine Bagnati,
Direction de la recherche et de l'innovation,
MEDDE/CGDD/DRI
marie-christine.bagnati@developpement-durable.gouv.fr

Équipe d'animation

- zogma & ASca
contact@programme-repere.fr

Site Internet

- Consultez le site pour suivre et participer à l'actualité du réseau REPERE
www.programme-repere.fr

Directrice de publication
Marie-Christine Bagnati

Secrétariat de rédaction
zogma & ASca

Conception graphique
lasouris.org

